

Réf: Dossier N° 263220

Avis de constitution

« MAYELIA ACADEMY »

Abidjan, Marcory, ABIDJAN ZONE 4C; 32 RUE MARCONI, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/10/2023 reçus par Me GINETTE OKOUE-KODJO, enregistrés au CEPICI, le 07/11/2023, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « MAYELIA ACADEMY »

L'enseignement; La formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public; L'organisation de salons et de conférences relatifs aux métiers des transports et à la sécurité routière, ferroviaire, maritime et aérienne; L'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques; Le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning; Le recrutement et l'insertion professionnelle; La conception de projets relatifs aux métiers des transports et à la sécurité routière, ferroviaire, maritime et aérienne ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes les organisations sans but lucratif pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ; D'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières,

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Marcory, ABIDJAN ZONE 4C; 32 RUE MARCONI, Lot 0, Ilot 0

Mme BOUGHA ANNE-LYSE MONIQUE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B16-00167 du 16/11/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°80873/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

Pour Avis

Le CEPICI

